



1201622801

DATE DEPOT :	2012-02-15
NUMERO DE DEPOT :	2012R016190
N° GESTION :	2001B06840
N° SIREN :	437558893
DENOMINATION :	NAXICAP PARTNERS
ADRESSE :	5/7 R DE MONTESSUY 75007 PARIS
DATE D'ACTE :	2012/01/03
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE MEMBRE(S) DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

01B6840
NAXICAP PARTNERS

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1.510.016 euros
Société de Gestion de Portefeuille - Agrément COB GP 01-041
Siège social : 5-7 rue de Monttessuy - 75007 PARIS
SIREN 437 558 893 RCS Paris

GTC DE PARIS

I M R

15 FEV. 2012

EC du 3/1/12 : CV
EC du 11/1/12 : OT
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 JANVIER 2012

16180 N° Dépôt

EA du 25/1/12 = PE

L'an deux mil douze, le trois janvier à 14 heures 30, l'actionnaire unique de Naxicap Partners a pris les décisions suivantes, au siège social de la société, sur convocation du Conseil de Surveillance, par lettre qui lui a été adressée le 19 décembre 2011.

Il a été littéralement extrait ce qui suit :

Première résolution

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport du Conseil de Surveillance, prend acte de la démission de Monsieur Amédée NICOLAS et de NATIXIS PRIVATE EQUITY de leur mandat de membre du Conseil de Surveillance à effet de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil de Surveillance, décide de porter de cinq (5) à six (6) le nombre de membres composant le Conseil de Surveillance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil de Surveillance, nomme en qualité de membre du Conseil de Surveillance Monsieur Jean CRITON, demeurant à Paris 15^{ème}, 66 rue de la Fédération, pour une durée de six années venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil de Surveillance, nomme en qualité de membre du Conseil de Surveillance Monsieur Pascal MARCHETTI, demeurant à Meylan (38240), 8 chemin d'Amot, pour une durée de six années venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil de Surveillance, nomme en qualité de membre du Conseil de Surveillance la société NATIXIS, société anonyme au capital de 4.931.753.420,80 euros, dont le siège social est à Paris 13^{ème}, 30 avenue Pierre Mendès France, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 542 044 524, pour une durée de six années venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....
De tout ce que dessus, il a été extrait le présent procès-verbal fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Paris, le 7 février 2012 en deux exemplaires originaux

Eur Aukun
—